

Les subsides

dans une catégorie de deuxième ordre, et de réduire cette industrie à se contenter des miettes des autres pays.

Prenons le cas de General Motors. Cette compagnie était canadienne à l'origine; elle avait été mise sur pied par un certain Sam McLaughlin à Oshawa dans le courant des années 1920. L'entreprise était très prospère. Un beau jour, M. McLaughlin a décidé de vendre, et la conjoncture de l'époque le lui permettait. GM a donc pris pied au Canada et s'est retrouvée dans une situation privilégiée qu'elle n'avait pas connue auparavant. Voilà près de 60 ans que General Motors est établie dans le pays et il convient de noter que, en dépit de son apport au Canada dans des endroits comme Oshawa, elle ne s'est jamais une seule fois engagée concrètement à poursuivre des travaux de recherche et de développement sur place.

● (1610)

J'ai visité le centre de recherche et de développement de GM, où l'on procède à des essais par temps froid; ce centre se trouve à Kapuskasing dans le nord de l'Ontario. Si ce centre se trouve dans cette région, c'est du fait du climat très froid qui sévit dans le nord de l'Ontario. Ces longues périodes de froid constant n'existent pas dans le Minnesota, le Wisconsin ou le Maine dans le nord des États-Unis. Par conséquent, GM n'a accepté d'établir ce centre de recherche et de développement dans notre pays que pour bénéficier de l'avantage de nos conditions climatiques. Bien que General Motors soit établie au Canada depuis de nombreuses années, l'entreprise n'y a ouvert qu'un seul centre de recherche et de développement, en dépit du fait qu'elle consacre des centaines de millions de dollars par an à cette activité. Ce cas ressemble à celui de Mitel dont nous discutons en ce moment.

Mes collègues et moi-même avons soulevé maintes objections au sujet de Mitel. Cette compagnie a pris de l'expansion; sa valeur nette sur le marché s'élève à de plus de 300 millions de dollars et ses ventes annuelles lui rapportent environ 375 millions.

En ma qualité de député de la région d'Ottawa, je déplore que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) soit obnubilé par les difficultés que Mitel a éprouvées il y a environ deux ans du fait de la lenteur du commutateur SX-2000 à percer sur le marché. La compagnie a subi des pertes pendant quelques années et n'a pas atteint le chiffre de vente de un milliard de dollars qu'elle s'était fixé pour 1985.

Cette situation n'enlève toutefois rien au fait que la croissance de l'entreprise a été extraordinaire. Mon parti ne reconnaît sans doute pas toujours les exemples d'entreprises prospères, mais il demeure que Mitel a connu un succès unique. Je félicite M. Cowpland, M. Matthews et tous les autres à qui la compagnie doit ce succès.

Ces mêmes gens se rendent compte aujourd'hui que la direction de Mitel est bien différente de ce qu'elle était quand c'était une petite société. On peut dire que M. Cowpland a été un bon citoyen pour la région d'Ottawa. Cependant, je regrette de dire que dans une certaine mesure il a perdu intérêt. Sa participation dans l'entreprise n'est plus que de 6 p. 100 et le fait qu'il ait investi ailleurs montre qu'il s'intéresse à d'autres secteurs et qu'il songe peut-être à un autre Mitel.

Les propriétaires qui étaient si bons pour la compagnie tout au long de la première décennie, sont en train de tout céder à la British Telecom étant persuadés qu'elle viendra au secours

de Mitel. Ils ne sont pas les seuls à faire en sorte que le contrôle de l'entreprise passe à des mains étrangères, ils ont obtenu l'appui du député de Lanark-Renfrew-Carleton. Pendant sa campagne électorale, il avait bénéficié de contributions substantielles. Maintenant il ne cesse de répéter que ce sera une bonne affaire pour les Canadiens. Pourtant je crois qu'il existe de bonnes raisons d'en douter.

J'ai dit à la Chambre il y a environ deux jours, que British Telecom disposait d'un plan de rechange, le plan B. Quiconque connaît les affaires sait qu'il est essentiel de disposer d'une position de repli au cas où le plan initial ne marcherait pas. Selon le plan B, British Telecom devait acheter 18.5 p. 100 de Mitel, y investir environ 60 millions de participation et ajouter un emprunt ou des obligations afin d'assainir ses finances. Ce faisant, elle s'alliait une bonne filiale pour la fabrication, même si sa participation ne se montait pas à 51 p. 100. Je dirais à mon ami que tel était le plan de rechange de Telecom, une sorte de police d'assurance au cas où les Canadiens refusaient de lui accorder 51 p. 100.

Pourquoi Telecom a-t-elle mis au point cette solution de rechange? Parce que les différents pays à travers le monde protègent leur industrie des télécommunications. Les Britanniques doivent le savoir puisque British Telecom elle-même, tout dernièrement encore, était une société de la Couronne dont le gouvernement britannique était le propriétaire. Elle faisait partie du ministère des Postes britanniques. Tout dernièrement encore, British Telecom s'efforçait d'acheter des produits britanniques.

Ironiquement, Mitel a été la première société étrangère d'envergure à percer le marché des télécommunications britanniques. Ce marché offre maintenant d'excellentes perspectives. Mitel a contribué à développer ces débouchés au profit de nos entreprises, de nos maisons de recherche et de nos produits.

Le Japon est un autre pays qui impose des restrictions à la participation des sociétés étrangères dans son secteur des télécommunications. British Telecom sait que la plupart des pays imposent de telles restrictions parce qu'il s'agit d'un secteur critique. Voilà pourquoi British Telecom a mis au point son plan B.

Examinons un peu cette option. Mitel aura désormais accès à un marché important. Elle bénéficie des techniques de commercialisation d'une grande société européenne. Bien que British Telecom n'ait pas encore fait ses preuves parce que ce n'est que tout récemment qu'elle a été partiellement privatisée, elle continue d'avoir l'appui du gouvernement britannique. Forte d'une nouvelle aide financière, Mitel pourra s'attaquer aux marchés d'Amérique du Nord qui sont extrêmement compétitifs depuis la déréglementation de AT & T aux États-Unis. Pendant ce temps, la société reste canadienne. Assurément, cette option est préférable à la perte de Mitel.

Dans 10 ou 15 ans, il se pourrait que la proportion de recherche et de développement exécutée par Mitel au Canada soit réduite à 2 ou même 1 p. 100 de ses ventes? La société deviendra-t-elle une société de fabrication parmi tant d'autres conservant un lien nostalgique avec Ottawa, mais cette fois une société transnationale ou multinationale dont le siège social sera en Angleterre? C'est fort possible, à mon avis.

La mise sur pied d'Investissement Canada et la façon dont le gouvernement administre l'AEIE à l'heure actuelle n'amélioreront pas la situation. Le fait que le gouvernement soit prêt à